

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fédération hospitalière de France (FHF) effectuera un déplacement en Outre-Mer - dans les Antilles (Martinique et Guadeloupe) et en Guyane - du lundi 14 février 2022 au samedi 19 février 2022.

- Les départements d'Outre-Mer expriment depuis de nombreuses années la demande d'une meilleure prise en compte de leurs particularités en matière de santé.
- Les mesures du Ségur de juillet 2020, à l'image de celle du plan France Relance, concernent pleinement les établissements ultramarins, et apportent un premier élément de réponse fort.
- La Fédération hospitalière de France (FHF) et ses Fédérations Régionales Ultramarines sont particulièrement attachées à cet enjeu : c'est pourquoi, en cohérence, la FHF formule un ensemble de propositions en concertation avec les Fédérations Régionales ultramarines (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Océan Indien, Pacifique-Sud et St Pierre-et-Miquelon), pour donner un nouvel élan au service public hospitalier dans les Outre-Mer.

La Fédération hospitalière de France (FHF), représentée par son Président Frédéric Valletoux, sa Déléguée Générale Zaynab Riet, et Denis Valzer, délégué de la FHF aux Fédérations régionales, effectuera un déplacement en Outre-Mer - dans les Antilles (Martinique et Guadeloupe) et en Guyane - du lundi 14 février 2022 au samedi 19 février 2022. Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du tour des hôpitaux de France de la FHF, entamé l'an dernier pour faire le point sur la situation des établissements au cœur de la crise sanitaire.

La FHF propose cinq axes pour renforcer le service public hospitalier dans les Outre-Mer:

- 1. La poursuite et la consolidation de l'adaptation de l'offre hospitalière ultramarine dans ses différentes dimensions (prévention, soins, enseignement, recherche);
- 2. Le renforcement de l'attractivité des territoires Ultramarins pour les professionnels médicaux et non médicaux ;
- 3. L'adaptation des ressources financières aux situations et besoins spécifiques, ainsi qu'aux défis en matière d'investissements structurants :
- 4. L'amélioration et la sécurisation de la logistique, tant en matière d'approvisionnements qu'en matière de transports de patients ;
- 5. L'apport d'une réponse aux besoins croissants en matière de politique d'autonomie, notamment en lien avec le vieillissement.

Ces propositions ont vocation à souligner les besoins spécifiques des Outre-Mer et à les resituer dans le cadre des problématiques socio-économiques propres à ces territoires, dans un esprit de coopération territoriale, de gestion efficiente et de responsabilisation que la FHF promeut sur l'ensemble du territoire national. Au-delà, elles visent à valoriser les atouts des hôpitaux d'Outre-Mer, qui peuvent devenir une « vitrine » attractive du modèle sanitaire français dans leurs zones géographiques respectives, et des plateformes de recherche performantes pour certaines pathologies (virologie, maladies tropicales...).

Ce déplacement de la Fédération hospitalière de France sera l'occasion de porter ces propositions auprès des soignants et des citoyens d'Outre-Mer.

Contacts presse:

FHF - g.papin@fhf.fr

Havas - communicationfhf@havas.com